

Image not found or type unknown



Renonciation à succession d'un bien en ITALIE pour un FRANcais

Par **anne38530**, le **22/01/2014** à **07:44**

bonjour

mn père (Français)possédait une maison en ITALIE(héritage de ses parents).

Mon père vient de décéder, cette maison revient donc à ma sœur et moi m[^]me, je souhaite abandonner ma part au profit de ma sœur qui réside également en FRANCE.

Comment procéder? quelle est la solution la plus simple pour moi.

Avec mes remerciements